

TAXE DE VENTE AU DÉTAIL DE L'ONTARIO
CERTIFICAT D'EXEMPTION DE TAXE

Certificat général

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Nom de la personne autorisant l'achat : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Numéro de permis de vendeur/de transporteur au titre du PII (s'il y a lieu) : _____

Motif de la demande d'exemption : _____

Aux termes de la *Loi sur la taxe de vente au détail*, je demande une exemption de la taxe de vente au détail de l'Ontario pour les produits ou services taxables, ainsi que les contrats d'assurance ou régimes d'avantages sociaux suivants :

- Produits et services taxables achetés à des fins de revente
- Machinerie, équipement et/ou matériel de transformation achetés à des fins de fabrication
- Équipement, outils et/ou machinerie utilisés par une personne exerçant des activités agricoles ou de pêche
- Régime d'assurance/d'avantages sociaux
- Organismes religieux, de bienfaisance et bénévoles
- Matériel hospitalier
- Type de carte d'identité et numéro _____
- Autre (veuillez indiquer l'exemption) _____

IMPORTANT

Toute personne qui achète un produit ou un service taxable, ou qui conclut un contrat d'assurance, ou encore, qui participe à un régime d'avantages sociaux pour lequel une exemption est demandée doit remplir le présent certificat et le remettre au fournisseur. Le fournisseur conserve le formulaire tel que prévu par le règlement.

Toute personne qui fait une fausse déclaration sur ce certificat ou qui en fait un usage frauduleux est passible, sur déclaration de culpabilité, d'une amende minimale de 1 000 \$, augmentée d'une pénalité pouvant atteindre le double du montant de la taxe que la personne aurait dû payer et dont elle a éludé le paiement, ou d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans, ou les deux.